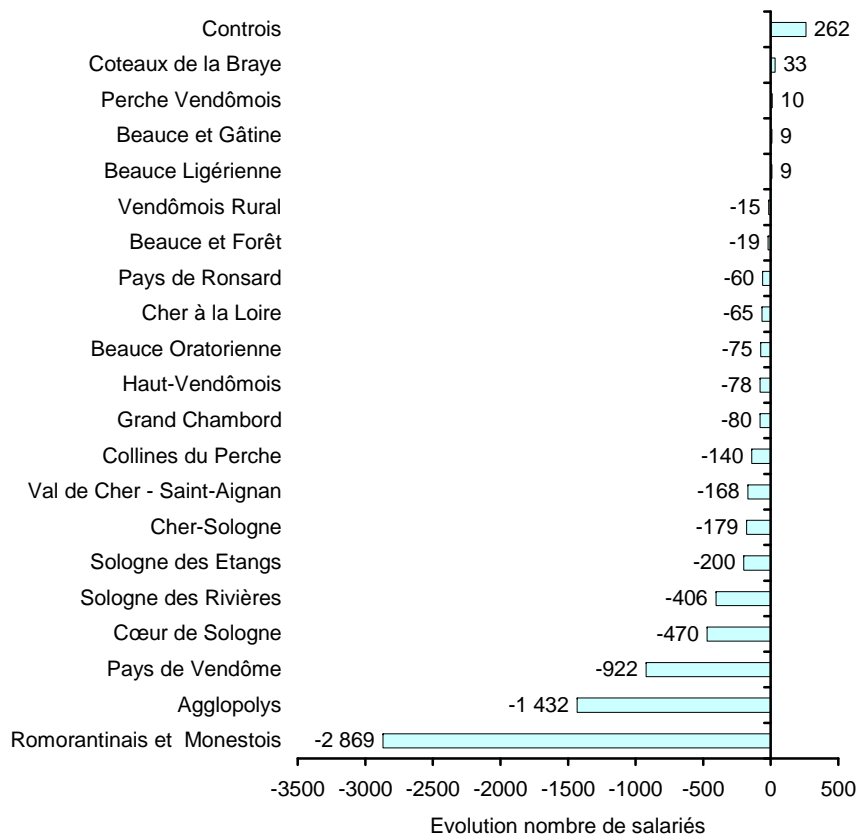


L'emploi salarié privé

Evolution de l'emploi salarié privé de l'industrie entre 2000 et 2010

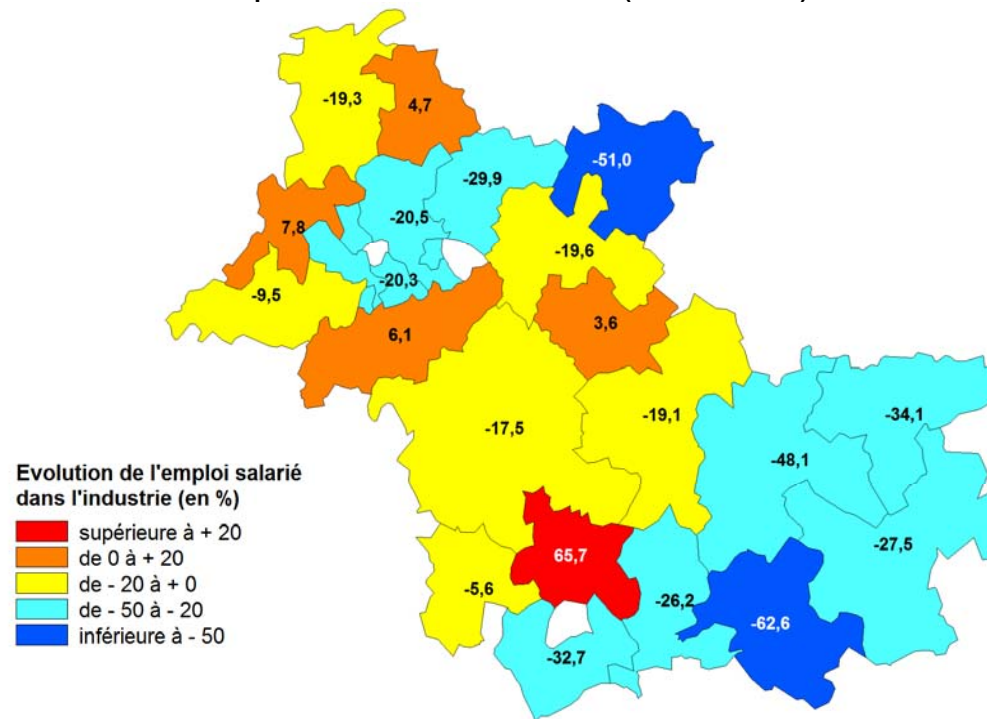
par communauté de communes (évolution en nombre d'emplois)



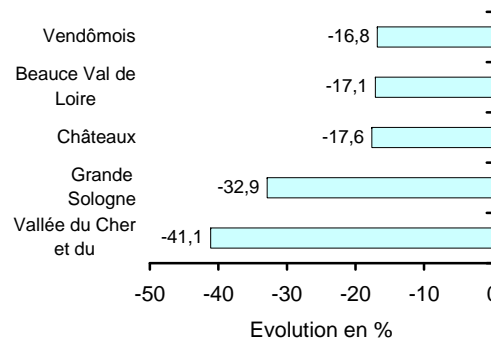
Le champ de l'UNEDIC s'étend à l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial, employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont donc exclus de ce champ l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements, les établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (qui relèvent de la MSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle. Les effectifs recensés sont ceux présents dans l'établissement au 31 décembre, quels que soient le temps de travail et le statut du salarié (contrat à durée déterminée ou indéterminée).

D'après source : Pôle Emploi - 2000 - 2010 (données provisoires)

par communauté de communes (évolution en %)



par pays



par territoire

